

LE NERF DE LA GUERRE : NOS COTISATIONS

Cher(e)s Ami(e)s,

Nous vous adressons ci-joint l'état des adhésions de votre conseil local enregistré à ce jour pour l'année scolaire en cours.

1. La liste des adhérents par CPE principal :

⇒ *Adhérents qui ont réglé leur cotisation dans votre conseil local*

2. La liste des adhérents par CPE d'appartenance

⇒ *Qui comprend en plus, les parents ayant adhéré dans un autre conseil local que le vôtre et qui ont un enfant scolarisé dans votre établissement (si vous constatez des erreurs, nous en informer).*

3. La liste des anciens adhérents (2006-2007)

⇒ *Adhérents qui n'ont pas renouvelé leur adhésion 2007-2008*

4. Si vous n'avez que la liste des anciens adhérents (2006-2007) ou aucune liste, cela signifie qu'aucune adhésion de votre conseil local ne nous est parvenue. Veuillez faire le nécessaire.

L'adhésion de chacun renforce la Fédération de votre établissement, donne plus de poids à notre représentativité et à nos interventions auprès de l'Inspection d'Académie, du Rectorat et des Collectivités locales.

Les adhésions sont notre seule ressource pérenne et garantissent notre indépendance financière ainsi que nos possibilités d'actions. C'est pourquoi, nous sollicitons votre soutien actif en joignant un modèle de lettre de relance et un bulletin d'adhésion à adresser aux parents de votre conseil local qui ne seraient pas encore à jour de leur cotisation, soit par oubli ou négligence.

En préparation de notre prochain Congrès Départemental, les conseils locaux qui ne nous ont pas renvoyé leur bureau local, trouverons ci-joint une fiche de couleur rose, à nous retourner de toute urgence.

Documents à remettre au Trésorier (e) de votre conseil local :

- ⇒ Les cartes d'adhésion FCPE pour votre conseil local (*si vous ne les trouvez pas dans cette enveloppe, c'est qu'elles vous ont déjà été remises*).
- ⇒ Les modèles de reçus fiscaux et une notice explicative
- ⇒ L'attestation assurance de l'APAC pour vos activités et une notice explicative
- ⇒ Lettre type de relance aux parents
- ⇒ Fiche de transmission des adhésions
- ⇒ Bulletin d'adhésion (*que vous pouvez photocopier*)

FCPE services :

Tél. : 04 93 88 50 00

Fax : 04 93 87 22 05

E.mail :

fcpe06@wanadoo.fr

Site :

www.fcpe06.org

Ouverture :

Du lundi au ven-

dredi de 9h à

12h30.

Permanences

d'administrateurs
le mardi soir à

**Proposez à vos adhérents les reçus fiscaux et
OPTEZ POUR LA COTISATION DE SOUTIEN A 30 €**

Les adhérents imposables peuvent récupérer 66 % du montant de l'adhésion grâce aux reçus fiscaux qui sont émis par le trésorier et signés par le président de votre conseil local si celui-ci est constitué en association loi 1901, par le CDPE 06 dans les autres cas.

	Montant	66 % de déduction (reçu fiscal)	Prix de revient
Cotisation de base	18,90 €	12,47 €	6,43 €
Cotisation de soutien	30 €	19,80 €	10,20 €

Les Conseils Locaux et la FCPE départementale financent leur fonctionnement et leurs actions grâce à vos cotisations. La cotisation de soutien de 30 € augmente la part revenant à votre conseil local et celle dédiée au fonctionnement du département. les cotisations se répartissent comme suit :

	Adhésion de soutien 30 €	Adhésion de base 18,90 €
part locale	7.65 €	4.30 €
part départementale	14 €	6.25 €
part nationale	5 €	5 €
abonnement revue	3,35€	3,35 €

INFORMEZ LARGEMENT VOS ADHERENTS !!



CONSEIL REGIONAL

ALPES-MARITIMES
CONSEIL GÉNÉRAL



32 Avenue St Barthélemy
06100 - NICE Tél. : 04 92 09 22 00

Pièces jointes :

1. Listes de vos adhérents (principal, appartenance et N-1)
2. Attestation APAC assurance et notice
3. Reçus fiscaux et notice
4. Lettre relance
5. Fiche de transmission des adhésions
6. Bulletin d'adhésion
7. Fiche bureau (seulement pour les bureaux non reçus)